

de nos troupes de terre. On affirme souvent que l'infanterie est encore la reine du combat et, qu'en fin de compte, c'est sur elle qu'il faut compter. Si efficaces que soient nos forces aériennes et autres, c'est toujours l'infanterie qui termine la tâche. Ce sont là les armes fondamentales et essentielles de l'infanterie. Nous n'avons pas obtenu beaucoup de renseignements au comité des dépenses relatives à la défense, car le comité s'est réuni trop tard au cours de la session et n'a tenu que quelques réunions, parce que la majorité des membres en avaient décidé ainsi.

Cependant, il existe des renseignements que les députés ne doivent pas perdre de vue, car l'efficacité de l'OTAN, l'efficacité des mesures prises pour sauvegarder la paix, dépendra des fabrications dont nous disposons, non pas de celles que nous avons commandées.

Dans l'état que le sous-ministre de la Production de défense a déposé, le 13 décembre, au comité des dépenses relatives à la défense, nous constatons, par exemple, que, pour ce qui est des armes portatives, nulle fabrique canadienne ni arsenal d'État n'a encore en carnet de commandes de fusils d'ordonnance. Je répète. On n'a pas encore passé de commandes à une fabrique canadienne ou à un arsenal d'État en vue de la fabrication de fusils. Quand je parle de fusils d'ordonnance, je ne vise pas, bien entendu, le fusil de calibre .22, ni les autres fusils servant à des fins spéciales. J'ai le document sous les yeux. J'y constate que les seuls fusils commandés à un arsenal ou une fabrique du pays sont 1,176 fusils de calibre .22,—qui servent seulement au tir à la cible et à d'autres fins semblables,—et 4,440 armes de survivance de calibre .22, destinées aux équipages aériens et autres détachements militaires qui pourraient être obligés de vivre à même le pays, s'ils se trouvaient coupés de leurs sources ordinaires d'approvisionnement.

Qu'il me soit permis de signaler qu'aucune commande ferme de fusils n'a été placée ailleurs. Je parle maintenant des fusils

d'ordonnance et je donne à ce terme le sens que lui donne le ministère de la Défense nationale. Une commande provisoire comprenant 20,951 fusils de calibre .30 a été placée auprès du gouvernement des États-Unis, mais elle a été annulée. Autrement dit, à la présente étape de cette situation critique, non seulement le Gouvernement n'a-t-il pas de commandes fermes de fusils pour notre infanterie ou autres parties de l'armée,—c'est-à-dire de fusils destructifs de modèle militaire,—mais il n'a placé au pays aucune commande en vue de la fabrication de ces fusils. De fait, il y a des bonnes raisons de croire que le gouvernement canadien n'a pas encore décidé quel calibre de fusil il allait adopter.

Je soutiens que cette situation devrait inquiéter tous les Canadiens au moment où nous nous attendons que les fortes dépenses que nous approuvons produisent des résultats tangibles et véritables, c'est-à-dire qu'elles nous permettent de préparer des hommes bien armés et bien formés pour la défense de la liberté. Je ne puis que répéter que c'est l'effectif militaire réel dont nous disposons qui offre le seul véritable espoir de paix.

Qu'il me soit permis de signaler en même temps que, bien que des commandes aient été confiées à la *Canadian Arsenal Limited* en vue de la fabrication de mitrailleuses Browning de calibre .5, bien que ces préparatifs de défense aient été commencés depuis longtemps et bien que la valeur de ces engagements se chiffre par \$14,601,228, tout ce qu'on a dépensé jusqu'au mois courant c'est la somme de \$26,620. La faible importance de cet somme montre le peu de progrès qui a été réalisé en vue de fournir des mitrailleuses de ce genre à nos troupes de défense.

Passant aux armes d'artillerie qui sont l'autre arme essentielle de l'armée de terre, je découvre dans le même rapport déposé sur le Bureau le 13 décembre que les seules armes pour lesquelles on avait passé des commandes au Canada (auprès de nos arsenaux ou nos usines privées) étaient les suivantes:

Fournisseur	Article	Valeur estimative	Dépenses
<i>Sorel Industries Ltd.</i>	138 obusiers de 105 mm	1,500,000	néant
<i>Sorel Industries Ltd.</i>	29 obusiers de 155 mm	650,000	néant
<i>Sorel Industries Ltd.</i>	180 obusiers de 150 mm	3,960,000	néant

Je tiens cependant à ajouter qu'un certain nombre d'armes d'artillerie ont été commandées aux États-Unis, mais qu'il n'y en a pas beaucoup. Ainsi, en ce qui concerne les 59 mortiers 4.2", commandés au gouvernement américain au coût estimatif de \$141,070,

[M. Drew.]

on ne trouve nulle trace des sommes versées; toutefois il y a pu y avoir ici une dépense, vu que la commande était englobée dans un paiement général aux États-Unis. Il est possible que la totalité de ces canons nous a bien été livrée contre espèces.